

COOPÉRER C'EST RÉUSSIR AUTREMENT

Véritable solution entrepreneuriale aux problèmes économiques du milieu, la formule coopérative offre des possibilités de réussite permanente. En effet, les 3 754 coopératives et organismes de regroupement procurent aux Canadiens et Canadiennes francophones plus de 60 800 emplois. Présentes dans tous les secteurs de l'activité économique, les entreprises coopératives francophones ont enregistré, en 1994, un chiffre d'affaires global de 5,1 milliards \$.

Des réussites qui reposent sur l'engagement personnel

Au 31 décembre 1994, plus de 6,7 millions de Canadiennes et Canadiens francophones étaient membres d'une coopérative. Le membership coopératif, qui fait des membres des copropriétaires de leur entreprise, est une caractéristique essentielle des coopératives et des mutuelles.

Des décisions proches des besoins

De fait, le statut de membre confère le droit de participer aux orientations et aux grandes décisions de la coopérative. Étant un pouvoir démocratique local, le pouvoir coopératif permet de faire des choix privilégiant les besoins des membres et le développement de la collectivité. C'est pourquoi l'engagement des membres constitue un important facteur de réussite pour l'entreprise coopérative. Très largement réparti, le pouvoir coopératif permet à chacun, membres, dirigeantes et dirigeants bénévoles, d'exercer ses droits et ses pouvoirs de propriétaires-usagers.

Des réussites permanentes

Les coopératives sont des organisations durables. Aussi, elles sont de plus en plus nombreuses à franchir le cap des 50 ans. Selon une étude menée par le ministère québécois de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, le taux de survie des coopératives est supérieur à 70 p. 100 après 10 ans. Sans avoir de données précises, la situation semble assez similaire ailleurs au Canada.

Le caractère inaliénable des entreprises constitue l'un des principaux avantages de la formule coopérative. Privilégiant une vision à long terme, les coopératives ont su démontrer leur double capacité de traverser le temps et d'innover dans leur forme (coopératives de travailleurs actionnaires, de services à domicile, d'approvisionnement en équipement de santé) pour répondre sans cesse à de nouveaux besoins et assurer un mieux-être collectif.

Des réussites qui reposent sur une gestion rigoureuse

Comme toutes les autres entreprises, pour survivre et se développer les coopératives se doivent d'être rentables. Affrontant elles aussi les défis du marché elles réussissent en se distinguant par des pratiques commerciales équitables et des méthodes de gestion qui mettent en valeur le plein potentiel des ressources humaines.

Des propriétaires-usagers et un pouvoir décentralisé, une vision à long terme doublée d'une préoccupation des ressources humaines et d'une exigence de rentabilité, voilà quelques excellentes raisons d'affirmer que «Coopérer, c'est réussir autrement!»

Des coopératives partout

La coopération est partout efficace. Le mouvement coopératif francophone compte près de 50 000 agriculteurs, propriétaires de 157 coopératives, 226 entreprises coopératives de travail appartenant à 6 500 travailleurs et 1 472 caisses d'épargne et de crédit comptant plus de 5 millions de membres. Plus de 300 coopératives alimentaires permettent à des centaines de milliers de personnes de s'alimenter à moindre coût. Grâce à une trentaine de coopératives de services funéraires, des milliers de personnes peuvent y recevoir un dernier hommage. En outre, près de 55 000 personnes bénéficient d'un logement adéquat grâce aux coopératives d'habitation, lesquelles contribuent aussi à la revitalisation de nombreux quartiers.

Une fondation : pour mieux faire connaître la formule coopérative

Créée pour mieux faire connaître la formule coopérative, la Fondation d'éducation à la coopération favorise l'avancement du phénomène coopératif en mettant de l'avant les valeurs de la coopération.

Bénéficiant elle-même d'un statut coopératif, la Fondation a pour membres des regroupements coopératifs et des mutuelles, des coopératives, des sociétés, des syndicats, des organismes à but non lucratif, des regroupements syndicaux et des membres individuels.

Pour obtenir plus d'information sur la Fondation d'éducation à la coopération et les diverses activités qu'elle initie et coordonne, composez le 1-800-975-COOP.

Tiré du Bulletin d'information du Conseil canadien de la coopération